

Formation des membres de la commission santé, sécurité et des conditions de travail (CSSCT) du Comité Social Économique

ETS de moins de 300 salariés / de plus de 300 salariés

DURÉE & TARIFS*

➤ *Formation initiale*

5 jours (35h)

➤ *Recyclage*

3 jours (21h) - moins de 300

5 jours (35h) – plus de 300

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

6 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié futur membre et
membre élu au CSE

PRÉREQUIS

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)

**La durée des formations nécessitant des TP peut être sensiblement réduite selon le nombre de participants*

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite. En cas d'autre situation de handicap, nous contacter pour s'assurer de la faisabilité de la formation.

OBJECTIFS

Connaître le fonctionnement et le rôle d'un CSE. Être capable de déceler les risques professionnels, d'analyser les conditions de travail et de proposer des mesures préventives ou correctives.

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

- Le CSE
 - Composition, missions, rôle et moyens
 - Obligations en matière de réunion, de documents et de rapports
 - Rôle de l'inspection du travail, des CARSAT, des instances et organismes de prévention
 - Organisation des réunions : ordre du jour, plan d'action
 - La visite des ateliers : préparation et organisation de la visite
 - Les consignes d'information sur la sécurité
- Les risques professionnels
 - L'analyse des conditions de travail (bruit, éclairage, ambiances thermiques,...)
 - Les projets d'aménagement des postes de travail
- L'accident du travail et les maladies professionnelles
 - Définition, responsabilités
 - Analyse des accidents et des incidents selon la technique de l'arbre des causes
 - Étude de cas

Évaluation

Évaluation formative par des études de cas et mise en situation

Moyens

Pédagogiques : Apports théoriques, études de cas concrets
Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Remise d'un document stagiaire